

# **2024-2025 : RESTAURATION DE LA REYSSOUZE ENTRE LE BARRAGE DES AIGUILLES À PONT-DE-VAUX ET LA CONFLUENCE AVEC LA SAÔNE - RÉHABILITATION DU BARRAGE DES AIGUILLES**

**Dossier de presse - Octobre 2025**



La rivière de contournement et le barrage à Pont-de-Vaux

# RESTAURATION DE LA REYSSOUZE

## → LE RÉCAP' DES 2 PHASES DE TRAVAUX

De 2024 à 2025, le syndicat Reyssouze & Affluents a porté une opération de restauration morphologique et écologique de la Reyssouze sur les communes de Pont-de-Vaux et Reyssouze.



## + LES CHIFFRES DU PROJET



+ 3,5 km  
de berges  
entretenues



+ 1,2 km  
de rivières et berges  
renaturés



+ 1 210 arbres et  
arbustes  
plantés



+ 7 500 végétaux  
semi-aquatiques  
plantés



+ 45 m de rampe  
piscicole  
créés pour rétablir la  
continuité écologique

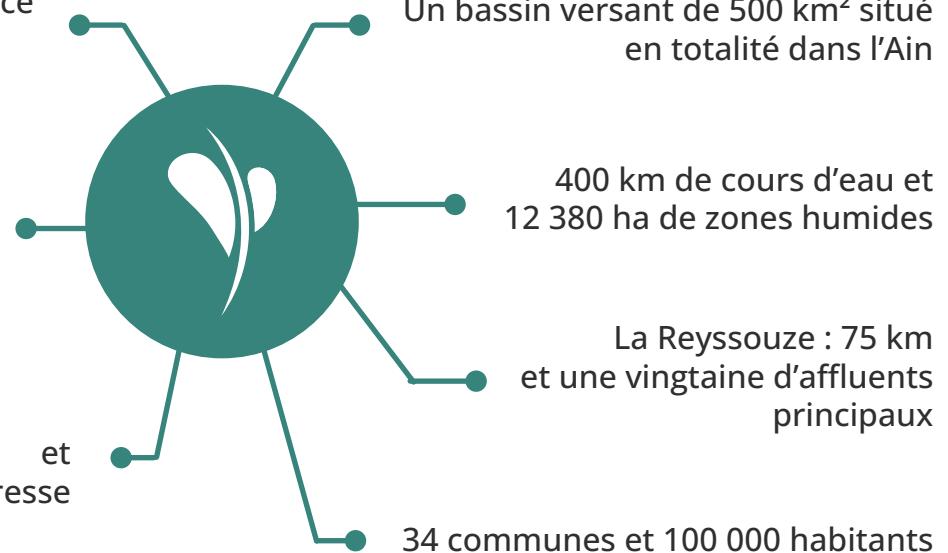


1,3 million d'€ HT  
Montant de l'opération  
globale

## → QUI PORTE CES TRAVAUX ?

### Reyssouze et Affluents

Un syndicat de rivières au service du territoire et des habitants



Travaux de renaturation à Reyssouze.

## → LE CALENDRIER DES TRAVAUX

SEPTEMBRE 2024

JUIN 2025

JUILLET 2025

OCTOBRE 2025

→ Début des travaux de restauration écologique de la Reyssouze

→ Début des travaux d'aménagement de la rampe piscicole

→ Fin des travaux de restauration écologique de la Reyssouze

→ Fin des travaux d'aménagement de la rampe piscicole

+ HIVER 2025 : TRAVAUX DE PLANTATION

# → UN PROJET EN QUÊTE D'EXEMPLARITÉ

## → Un projet construit en concertation

La concertation a été menée en parallèle de la conception du projet. Les propriétaires riverains ont été conviés à une réunion de présentation du projet pour répondre à leurs questions et adapter les secteurs de travaux aux différentes contraintes (usages des parcelles, accès, entretien des berges, etc.).

## → Un projet prenant en compte la biodiversité



Des inventaires faune et flore ont été réalisés en phase étude du projet afin que l'ensemble des enjeux biodiversité soient pris en compte lors de la phase travaux. En ce qui concerne la flore, 9 espèces patrimoniales ont été trouvées sur le site (Inule d'Angleterre, Séneçon des marais, Grande Naïade, etc.). Sur site, les stations de plantes protégées se trouvant sur l'emprise du chantier ont été matérialisées et mise en défens. En ce qui concerne la faune, + de 80 espèces sont recensées sur le secteur (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, insectes, poissons, etc.). Afin de limiter les impacts sur ceux ci, des actions sont mises en place : adaptation du calendrier de travaux pour éviter les périodes sensibles, évitement de certaines zones comme les héronnières, sélection des arbres à abattre, mises en place d'habitats complémentaires (diversification des habitats pour les poissons, pose de nichoirs).

← Mise en défens d'un secteur à Inule d'Angleterre

## → Un projet pour s'adapter au changement climatique

Reyssouze et Affluents prend en compte les impacts du changement climatique lors de la conception de ses projets. Ainsi, les aménagements réalisés sur les cours d'eau permettent de s'adapter lors des périodes de basses eaux (comme les sécheresses) avec des lits plus resserrés. Des plantations sont également réalisées afin de renforcer la ripisylve et garantir une meilleure protection des rivières face à la hausse des températures.

## 1 AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE PISCICOLE AU NIVEAU DU BARRAGE DES AIGUILLES

### Acteurs de la phase 1

#### Maîtrise d'ouvrage :

Reyssouze et Affluents

#### Entreprises :

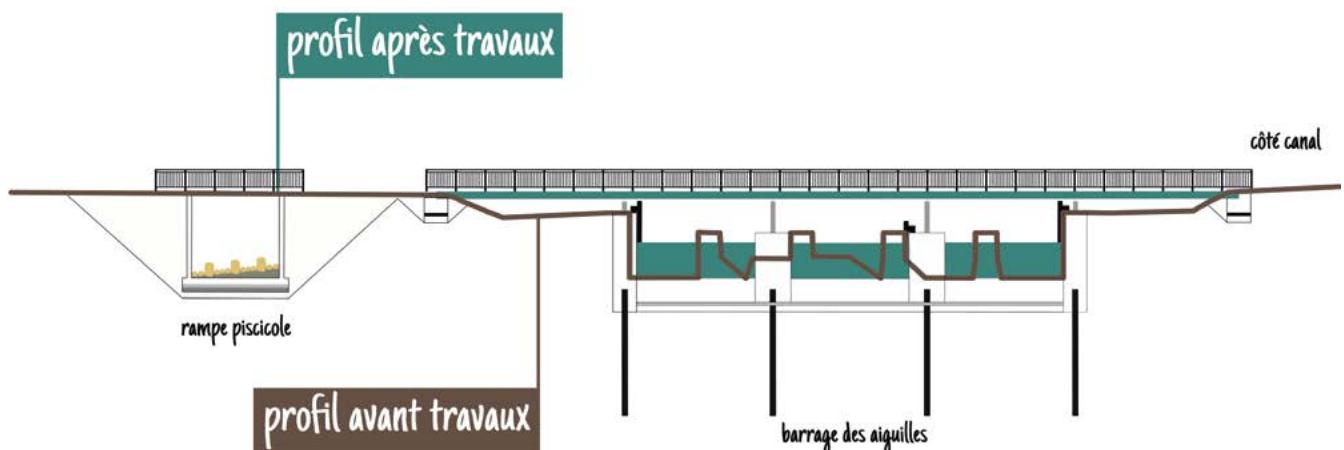
Perrier TP, Maïa Sonnier, Hydreo, Hyd&au

#### Maîtrise d'œuvre :

C&D Ingénierie, Riparia, HTV

### Phase 1 : Aménagement d'une rampe piscicole

Une rampe piscicole (passe à poissons) a été réalisée en rive gauche de la Reyssouze pour contourner le barrage des Aiguilles. L'ensemble des espèces de poissons présentes dans la Reyssouze (bouvières, ablettes, gardons, chevesnes, etc.) ont été pris en compte dans le dimensionnement de cet aménagement en fonction de leur capacité de nage. D'une longueur de 45 m environ, la rampe est divisée en 10 tranches pour prendre en compte la pente. Elle dispose également de deux zones de repos indispensables lorsque les poissons remontent le courant.



## Objectifs de la phase 1

La rampe permet d'assurer la continuité écologique, c'est à dire d'offrir aux poissons la possibilité de remonter ou redescendre le cours d'eau, notamment pour la reproduction.

Elle permet également d'assurer le débit minimal biologique pour la Reysouze en garantissant un écoulement notamment en période de basses eaux.

## Coût de la phase 1

368 390 € HT pour l'aménagement de la rampe piscicole

## Partenaires techniques et financiers



Commune de  
Pont-de-Vaux



Commune de  
Reyssouze

2

## RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE

### Acteurs de la phase 2

#### Maîtrise d'ouvrage :

Reyssouze et Affluents

#### Maîtrise d'œuvre : C&D Ingénierie, Riparia, HTV

#### Entreprises :

Lot 1 - Terrassement : Terélian/Equo Vivo

Lot 2 - Génie écologique : TChassagne

### Phase 2 : Restauration écologique et morphologique de la Reyssouze

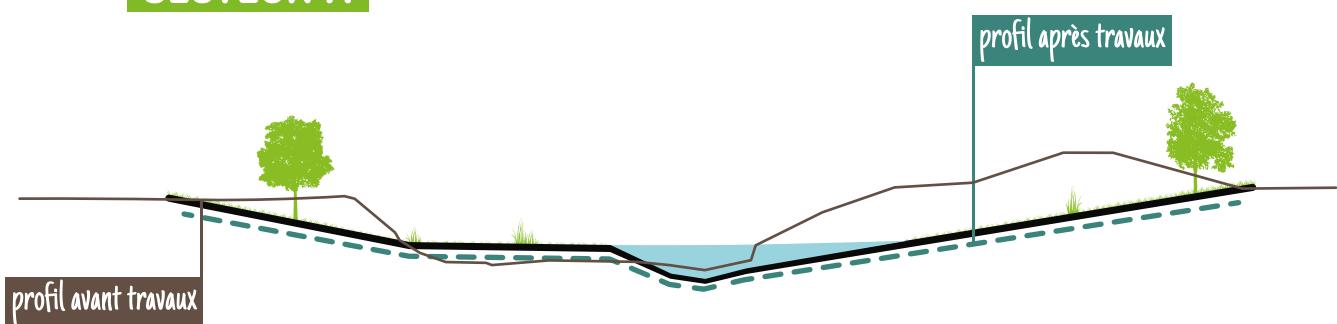


Sur le premier kilomètre en aval du barrage des Aiguilles, la Reyssouze était le résultat des travaux d'aménagement du canal de la Reyssouze, débutés en 1783 peu avant la révolution. Le cours d'eau y était totalement modifié. Son tracé devenait quasi rectiligne (930 m contre 1800 m à l'origine) et proche, voire parallèle, au canal. La Reyssouze avait également été élargie lors de différentes campagnes de curages et ses berges avaient été raidies. Ces aménagements historiques ont nécessité une réhabilitation pour **favoriser la biodiversité, le bon fonctionnement de la rivière et l'amélioration du cadre de vie.**

Les berges ont été reprises pour permettre une réduction de la largeur du lit de la Reyssouze (pincement) notamment pour garantir **des hauteurs d'eau plus élevées lors des périodes plus sèches.** Les berges retratées en pentes plus douces offrent aujourd'hui une très large variabilité **pour les espèces végétales et la faune inféodées aux milieux humides.** L'étagement de la végétation est de fait très progressif et la diversité des peuplements qui pourront s'implanter sera plus importante.

Ces travaux ont eu lieu entièrement sur la commune de Reyssouze.

#### SECTEUR A



## Objectifs de la phase 2 :

**Diversifier les habitats aquatiques** : création d'habitats pour les poissons, amélioration des hauteurs d'eau en basses eaux.

**Reconnecter la rivière avec les milieux naturels à proximité** : création de berges en pente douce et plantation de végétaux semi-aquatiques.

**Réhabiliter la ripisylve** : plantations et entretien d'arbres et arbustes adaptés aux milieux humides

**En +** : L'installation d'abreuvoirs permet d'apporter une eau de meilleure qualité aux bovins tout en limitant le piétinement des berges.



## Coût de la phase 2

479 522 € HT pour le lot 1 - Terrassement

129 318 € HT pour le lot 2 - Génie écologique

## Partenaires techniques et financiers



Commune de  
Reyssouze

# RÉHABILITATION DU BARRAGE DES AIGUILLES

Le barrage des Aiguilles, situé sur la Reyssouze à Pont-de-Vaux, assure le maintien en eau du port de plaisance en liaison avec la Saône. Construit à l'origine en maçonnerie, puis partiellement repris en béton dans les années 1990, le barrage présentait des équipements devenus inopérants.

Portée par la Communauté de Communes Bresse et Saône, la réhabilitation du barrage assure aujourd'hui la **sécurité du port de Pont-de-Vaux et le bon fonctionnement hydraulique de la Reyssouze**.

L'ancien radier a été démolie et reconstruit en **béton armé**. Les fondations ont été renforcées pour **stabiliser l'ouvrage**. De nouvelles piles et culées ont été créées. Le barrage a été entièrement modernisé avec trois clapets métalliques automatisés commandés par veérins hydrauliques, capables de **réguler le niveau d'eau** ou de **s'effacer en cas de crue**. Une nouvelle **passerelle piétonne métallique** de 33 mètres de long sur 2 mètres de large offre désormais un point de vue privilégié sur la rivière restaurée et son nouveau paysage.

Avec l'achèvement de la reconstruction du barrage des Aiguilles en 2025, c'est la **totalité des infrastructures portuaires** qui auront été remises à niveau par la communauté de communes qui, depuis 2017, a réalisé le curage du canal pour permettre la navigation, consolidé les berges, changé les portes de l'écluse.

Au total, la communauté de communes a investi **5 millions** pour le maintien de ces infrastructures.



## Reyssouze et Affluents (Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze)

15 Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse  
04 74 25 66 65  
[secretariat@syndicat-reyssouze.fr](mailto:secretariat@syndicat-reyssouze.fr)



[www.reyssouze-affluents.fr](http://www.reyssouze-affluents.fr)

### Contact presse :

Emilie AUDOUX  
Responsable communication  
[emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr](mailto:emilie.audoux@syndicat-reyssouze.fr)  
06 58 36 19 38

### Contact technique :

Romane Oudin  
Chargée de mission  
[romane.oudin@syndicat-reyssouze.fr](mailto:romane.oudin@syndicat-reyssouze.fr)  
07 85 95 29 68